

LE MOT DU MAIRE

Mesdames, Messieurs, mes chers concitoyens,

Ce début d'année a été consacré principalement au bilan financier de l'année 2023 et l'élaboration du budget pour 2024.

Comme pour les ménages, notre collectivité subit de plein fouet les conséquences de l'inflation galopante (énergie, salaires, produits d'entretien et alimentaires, travaux d'investissements) auxquels s'ajoutent tous les ans de nouvelles dépenses obligatoires imposées par de nouvelles normes.

Un casse-tête permanent dans un contexte où les dotations n'augmentent pas comme l'inflation et parfois sont en baisse. Les subventions d'investissement se réduisent d'année en année.

Malgré toutes ces contraintes, grâce à une gestion rigoureuse et les nombreuses économies réalisées, la volonté de la majorité du conseil municipal est de ne pas augmenter, autant soit peu, les impôts locaux ni les prestations (cantine, centre de loisirs, loyers...).

Parce que nous portons de nombreux projets structurants répondant aux besoins quotidiens des habitants et amenant une dynamique nouvelle dans la commune (rénovation du centre bourg, cabinet médical, école, aménagement voirie, etc...), nous avons déposé un dossier de candidature au programme « village d'avenir ». L'élaboration de ce dossier a demandé beaucoup de travail et d'implication qui ont été récompensés puisque notre candidature a été retenue, (nous faisons partie des 18 communes sélectionnées du Département).

Nous avons aussi été retenus à l'appel à projet « AVELO 3 » opéré par l'ADEME qui vise à accompagner les territoires peu et moyennement denses dans la définition, l'expérimentation et l'animation de leur politique cyclable. Notre territoire bénéficiera **d'un soutien technique et financier** de la part de ces services. Dans un premier temps, nous allons lancer **un schéma directeur des mobilités actives**.

Le site aéroportuaire Pyrénia situé en grande partie sur notre commune est lauréat du dispositif « 50 sites clés en main de France 2030 ». Ce site est reconnu à fort potentiel de développement industriel afin de permettre l'implantation plus simple et plus rapide d'un projet d'usine sur notre territoire. Il fait aussi partie de la liste de projets d'envergure nationale ou européenne (PENE) d'intérêt général majeur, dont la consommation d'espaces sera mutualisée dans le cadre d'un forfait national pour la mise en œuvre du zéro artificialisation nette (ZAN). C'est le fruit d'un long processus et de nombreux investissements dans lequel je suis engagé en qualité de délégué du syndicat PYRENIA depuis 2014 et je me bats pour que cette zone se diversifie.

Au niveau du Schéma de cohérence territoriale, OSSUN est classé « Pôle en devenir », c'est bien la preuve que notre territoire présente de nombreux atouts et qu'il n'est pas « sacrifié » comme certains le laissent entendre.

Comme vous pouvez le constater, les élus de la majorité sont mobilisés pour porter tous les projets qui vous permettrons de « bien vivre à Ossun » afin que ce ne soit pas qu'un slogan !

Bonne lecture

Votre Maire, Francis BORDENAVE

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi - Mardi et Jeudi :
8h30 à 12h et de 13h30 à 16h

Mercredi : 8h30 à 12h

Vendredi : 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

Le Maire et les adjoints se tiennent à votre disposition sur rendez-vous.

Page 1

Le mot du Maire

Page 2

Déchèterie d' Ibos
Rappel Bacs Jaunes
Les Travaux

Page 3

Les Travaux (suite)
Agrivoltaïsme

Page 4

Agrivoltaïsme (suite)
Protection de l'environnement
Coupes de bois 2024

Page 5

Décharges sauvages
Frelons
Urbanisme
Légalisation de signature

Page 6

Agents municipaux
Compte Administratif 2023

Page 7

Budget Primitif 2024

Page 8

Principaux travaux d'investissement prévus pour 2024
Taux d'imposition
Tarifs concessions et salle festive

Page 9

Budget participatif
PanneauPocket

Page 10

Cycle ski
Les explorateurs scientifiques
au centre de loisirs

Page 11

École Saint Joseph

Page 12

École Paul Guth
Les sportifs qui se sont illustrés

Page 13

Une première pour Ossun
Pétanque
Micro-Crèche las Pimparelas

Page 14

Centre Communal d'Action
Sociale (CCAS)
Devenez bénévole à
l'ADMR OSSUN OUEST

Page 15

Cérémonies du 24 mars
et du 08 mai
Nouvelle ère pour la Rampe
Ossunoise

Page 16

La Passem à OSSUN : l'occasion
d'animation autour de langue
occitane

Page 17

Esthéticienne
Ouverture du gîte BordaRosa à
Ossun

Page 18

Décorations de Noël
Tribune des élus
de Ossun 2020

Page 19

Tribune des élus
de Ossun 2020
Tribune de la majorité
municipale

Page 20

CALENDRIER
État civil

Les informations pratiques

HORAIRES DÉCHÈTERIE D'IBOS

2 RUE DU GABIZOS

Ouverture à l'année

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 09h à 12h et de 14h à 17h00
- Samedi de 08h30 à 12h et de 13h30 à 17h00

Ouverture vacances scolaires été

- Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi de 07h15 à 14h00

Infos

Rappel Bacs Jaunes

Le ramassage des bacs jaunes s'effectue les jeudis.

Juin	06 et 20
Juillet	04 et 18
Août	01, 19 (lundi) et 29
Septembre	12 et 26
Octobre	10 et 24

Les Travaux

Canalisations rue du 14 juillet

Au sujet du changement des canalisations rue du 14 juillet et conformément au calendrier défini au schéma directeur de l'eau que nous avons réalisé lorsque nous avons encore la compétence eau-assainissement, la CATLP a validé le remplacement des canalisations d'eau rue du 14 juillet. Il en sera de même pour le lotissement DULAC dont les réseaux EDF/PTT viennent d'être enfouis.



Eclairage public : comme convenu les dernières lampes sont en cours de remplacement par des lampes LED, ainsi tout le village sera en LED et cela n'aura coûté que 35 000 € à la commune pour un investissement de plus de 400 000 €, ce qui génère déjà des économies dans la consommation puisque l'intensité baisse au maximum pendant la nuit et les abonnements sont moins chers car moins énergivores.



Les Travaux

Les travaux au cabinet Médical et au cabinet de Kiné ont débuté en janvier dernier et se poursuivent. Nous créons les conditions pour attirer de nouveaux médecins et professionnels de santé. Nous mettons tout en œuvre pour pallier la pénurie de médecins généralistes qui sévit dans tout le département.



L'environnement

Agrivoltaïsme

Vous avez pu être informés, dans la presse et dans le dernier tract de BVAO, de futurs projets agrivoltaïques à OSSUN qui dénatureraient notre paysage.

D'abord, comme tous les Ossunois nous sommes très attachés à la beauté de nos paysages et à la biodiversité qui nous entourent.

L'État nous a demandé, dans un délai très contraint de définir des zones d'accélération des énergies renouvelables. Malgré ces contraintes de temps nous avons organisé une réunion publique alors que nous n'avions que pour seule obligation d'informer le public.

Nous sommes favorables aux énergies renouvelables, ainsi nous avons décidé d'identifier toute la commune en ZAENR pour ce qui concerne les panneaux solaires sur toiture, la géothermie, les réseaux de chaleur et les ombrières car il y a de nombreux parkings soumis à obligation sur la zone Pyrénia, des stabulations et exploitations agricoles. Mais dès lors que les ZAENR ne sont pas exclusives, c'est-à-dire que des projets peuvent être portés sur des zones non définies et que nous ne pouvons pas pour l'instant exclure des zones, il était nécessaire de préciser des zones pour l'agrivoltaïsme sinon nous prenions le risque d'en avoir sur tout notre territoire car les installations agrivoltaïques sont composées d'ombrières. De nombreux porteurs de projets n'ont pas tardé de prospecter et demander des rendez-vous.

Les projets agrivoltaïques sont très complexes à mettre en œuvre car il faut que le propriétaire et le fermier soient d'accord et qu'il y ait un projet agricole sérieux et pérenne sur au moins 30 HA.

Conscient que pour les propriétaires et les fermiers, les enjeux financiers sont importants et que ce genre d'installation allait se multiplier sans que nous puissions maîtriser les décisions des administrations qui sont favorables à ce genre d'installations, la majorité municipale a décidé de définir deux zones :

La première au lieu-dit BIEROLE où un projet est à l'étude depuis 2 ans et qui concernait au départ un seul propriétaire-exploitant sur 27 Ha. Il est important de préciser qu'à ce stade du projet, une réunion privée du Conseil municipal avait été organisée avec le porteur de projet et que l'opposition n'était pas opposée à ce projet. Donc lorsqu'on n'est pas opposé, on est favorable !

Pourquoi avons-nous défini cette zone ?

Parce que s'agissant d'une zone de protection du puits de captage, l'Etat a demandé au porteur de projet d'étendre cette zone pour atteindre 90 Ha, ce à quoi nous nous opposons. Donc cette zone a été définie avec les limites du 1er projet afin de pouvoir contester si nécessaire un projet qui irait au-delà de ces limites et ainsi en limiter l'impact et contrairement à ce qui est véhiculé pour éviter des installations à 400 m des habitations.

La deuxième zone est le lieu-dit SERIX pour plusieurs raisons. D'une part un porteur de projet est intéressé soit à Ossun, soit à Bartrès qui est en limite et qui impacterait le paysage de la même manière, et d'autre part comme à Bartrès, la commune est propriétaire d'une grande parcelle. Celle-ci regroupe 8 agriculteurs. Le projet, comme vous pouvez le deviner, sera très compliqué à mettre en œuvre de par la multitude des fermiers et les difficultés à mettre en place un projet agricole. Dans cette zone, la commune étant propriétaire, elle pourra accepter ou non un projet.

Définir ces zones ne veut pas dire qu'il y aura forcément un projet qui aboutira d'autant plus qu'il devra être conforme à la réglementation du Plan Local d'urbanisme intercommunal et aux prescriptions environnementales.

Avant tout dépôt de permis, nous exigerons qu'une réunion publique soit organisée par les porteurs de projet. Certains souhaiteraient un vote, nous n'y sommes pas opposés mais il sera difficile de le mettre en œuvre car où sera la légitimité de cette consultation dès lors qu'à la réunion publique il n'y avait qu'une trentaine de personnes ?

En conclusion, oui il était utile de définir des zones compte tenu de l'engouement de l'Etat et des porteurs de projets pour notre territoire mais aussi afin d'en limiter l'impact car l'expérience a déjà montré que ne rien faire avait aussi des conséquences que nous ne maîtriserions pas. Donc il vaut mieux prévenir que guérir, pour ce qui est des critiques, nous y sommes habitués ! Seul le résultat compte.

Protection de l'environnement



Notre territoire est très riche de sa biodiversité mais force est de constater qu'il est très difficile de la préserver. Certaines zones humides n'ayant jamais été

entretenu se sont dégradées avec le temps, nous nous devons de réagir avant qu'il ne soit trop tard. Nous avons donc déposé un dossier auprès du Conservatoire d'espaces naturels d'Occitanie afin de remettre en état la zone humide du Gabastou et le Marais de La Matolle. Une convention d'entretien devrait être signée prochainement, cela consiste à y installer des animaux adaptés à cet environnement (vaches de type race écossaise).

D'autre part dans le cadre des mesures compensatoires liées à la 2x2 voies, nous avons été sollicités par la DREAL pour savoir si nous étions intéressés par la mise en place de zones tels que îlots de vieillissement, conservation de certains arbres à protéger, la réhabilitation de marres dans la forêt communale. Nous y avons répondu favorablement et une étude est en cours. Nous avons souhaité y intégrer la protection de plusieurs zones de plantes « ail des ours » qui sont malheureusement souvent saccagées par les motos et quads malgré l'interdiction et la réhabilitation de l'ancienne décharge.

Coupes de bois 2024

En raison des difficultés que nous rencontrons pour trouver une entreprise de débardage de bois, le tirage au sort pour le bois d'affouage prévu initialement en mars 2024 aura lieu à l'hiver 2024/2025.

Cela ne remet pas en cause les inscriptions déjà faites, ces personnes bénéficieront d'un lot à l'issue du tirage au sort qui aura lieu l'hiver prochain.

L'environnement

Décharges sauvages

Nous constatons régulièrement des dépôts de déchets divers dans la forêt, dans les fossés ou tout simplement aux abords des points de collecte « Verres », cela est inadmissible et à chaque fois une plainte est déposée. Deux plaintes sont en cours d'instruction. Nous envisageons l'installation de caméras à ces endroits.

Les points verres ne sont pas des déchetteries et y déposer des objets divers (verres cassés, vitres, vaisselle, vêtements, jouets, livres, etc...) à proximité est considéré comme abandon de déchets et puni de lourdes amendes.

In fine, c'est la collectivité qui doit procéder à l'enlèvement de ces déchets, payer l'accès à la déchetterie. Cela a un coût non négligeable et cette dépense pourrait être mieux employée, sans oublier le fait que le temps passé par les employés à ce travail est du temps perdu pour les autres travaux. Alors soyons sérieux, la déchetterie n'est pas loin, elle est accessible du lundi au samedi et cela coûtera moins cher qu'une amende ! Mais en premier lieu il faut éviter de faire des déchets, il faut ramener le mobilier et appareils ménagers chez les commerçants qui ont obligation de les reprendre et de se mettre au compostage.

A bon entendeur !

Frelons



C'est le moment de piéger les reines frelons asiatiques ("fondatrices") en suivant le tutoriel fait par Philippe Sarrès, ossunois et apiculteur au village. Ce n'est que par une action commune que nous arriverons à réduire le nombre de ces prédateurs en constante augmentation.

RDV sur notre site internet (www.ossun.fr) et bon visionnage.

Urbanisme

Rappel déclaration des travaux

Tout changement de couverture, menuiseries extérieures, façade, constructions diverses...doivent faire l'objet d'une déclaration préalable de travaux auprès de la mairie.

Nom boîte aux lettres et numéro

Nous avons constaté que dans de nombreux foyers, il n'y a ni numéro d'habitation visible ni nom inscrit sur la boîte aux lettres.

Pour mener à bien la distribution du courrier et des colis, il est beaucoup plus efficace d'inscrire votre nom sur la boîte aux lettres.

Le numéro d'habitation doit également être lisible.

Légalisation de signature

La légalisation de signature permet de confirmer qu'une signature correspond bien à l'identité de la personne qui a signé.

La légalisation de signature s'effectue en mairie sur rendez vous et uniquement pour les ossunois.

Agents municipaux

Départs à la retraite

La Mairie d'Ossun a connu ces derniers mois deux départs à la retraite.

Le premier fut celui de Marie-Christine Salles qui après plus de 27 années passées au sein de la commune, a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er janvier 2024.

Un petit pot offert par la municipalité lui a été réservé le jeudi 21 décembre 2023.

Puis ce fut au tour de Dominique Marrégot qui a également fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er mars 2024. Dominique a passé plus de 40 ans au sein de la commune.

Nous remercions ces deux personnes pour leurs implications et leurs souhaitons une longue et heureuse retraite.

Arrivées

Thomas Cazenave a intégré l'équipe technique des agents municipaux le 01 novembre 2023.

Delphine Guionnet est arrivée en tant que secrétaire en date du 02 janvier 2024 et remplace Marie-Christine Salles.

Bienvenue à ces agents !



Delphine Guionnet



Thomas Cazenave

Les Finances

Compte Administratif 2023

	Dépenses	Recettes	Reprise résultats antérieurs	Résultats cumulés	Restes à réaliser en dépense	Restes à réaliser en recette	Résultats nets	
							Excédent	Déficit
Investissement	828 158,70 €	1 224 423,49 €	-381 205,81 €	15 058,98 €	691 611,00 €	240 792,00 €		435 760,02 €
Fonctionnement	1 873 404,25 €	1 964 604,50 €	1 593 338,95 €	1 684 539,20 €			1 684 539,20 €	
Total	2 701 562,95 €	3 189 027,99 €	1 212 133,14 €	1 699 598,18 €	691 611,00 €	240 792,00 €	1 248 779,18 €	

Le montant total des dépenses (y compris avec le résultat antérieur et les restes à réaliser) s'élève à 3 774 379,76 € et le montant total des recettes (y compris avec le résultat antérieur et les restes à réaliser) est de 5 023 158,94 €.

Le solde de l'exercice est positif de 1 684 539,20 € en section de fonctionnement et déficitaire de 435 760,02 € en section d'investissement.

Le solde global est donc positif de 1 248 779,18€.

Les Finances

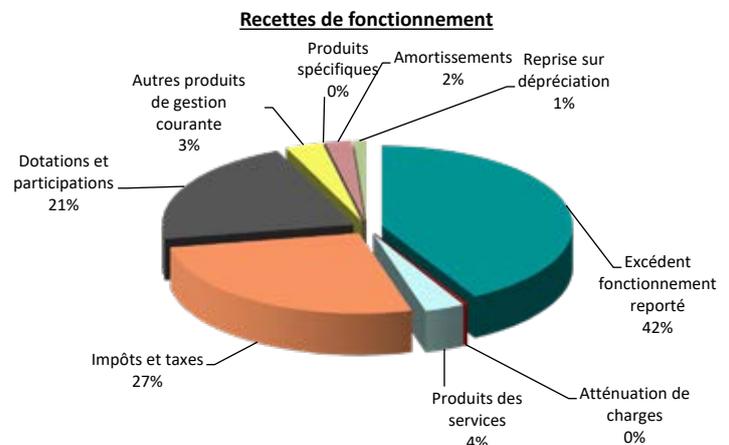
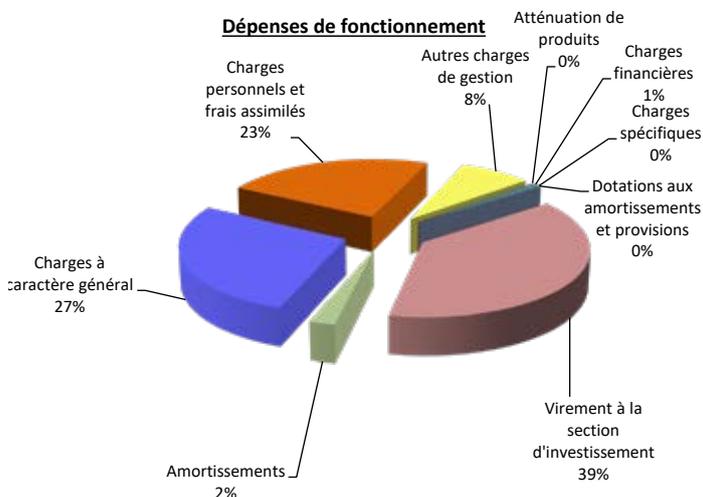
Budget Primitif 2024

FONCTIONNEMENT 2024

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	821 096,00 €	Excédent fonctionnement reporté	1 248 779,18 €
Charges personnels et frais assimilés	680 600,00 €	Atténuation de charges	6 600,00 €
Autres charges de gestion	233 613,82 €	Produits des services	100 906,00 €
Atténuation de produits	100,00 €	Impôts et taxes	792 440,00 €
Charges financières	21 641,00 €	Dotations et participations	635 506,00 €
Charges spécifiques	2 000,00 €	Autres produits de gestion courante	94 000,00 €
Dotations aux amortissements et provisions	3 000,00 €	Produits spécifiques	600,00 €
Virement à la section d'investissement	1 148 969,88 €	Amortissements	67 406,51 €
Amortissements	67 406,51 €	Reprise sur dépréciation	32 189,52 €
TOTAL	2 978 427,21 €	TOTAL	2 978 427,21 €

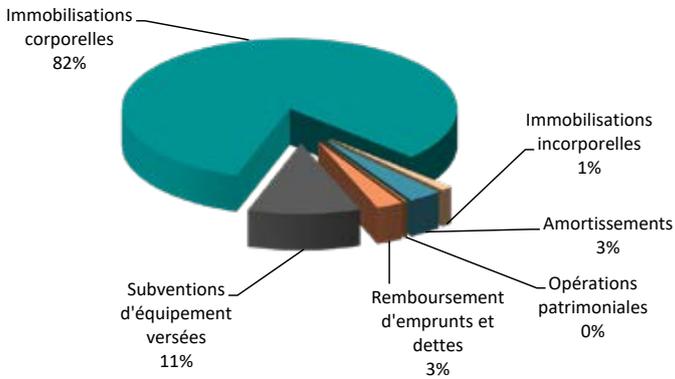
INVESTISSEMENT 2024

Dépenses		Recettes	
Remboursement d'emprunts et dettes	53 893,00 €	Solde d'exécution antérieur	15 058,98 €
Subventions d'équipement versées	227 298,00 €	Dotations fonds divers réserves	487 177,02 €
Immobilisations corporelles	1 715 334,88 €	Subventions d'investissement	361 254,00 €
Immobilisations incorporelles	23 079,00 €	Produit de cession	7 145,00 €
Amortissements	67 406,51 €	Virement de la section de fonctionnement	1 148 969,88 €
Opérations patrimoniales	5 316,00 €	Amortissements	67 406,51 €
		Opérations patrimoniales	5 316,00 €
		Emprunts et dettes assimilées	0,00 €
TOTAL	2 092 327,39 €	TOTAL	2 092 327,39 €

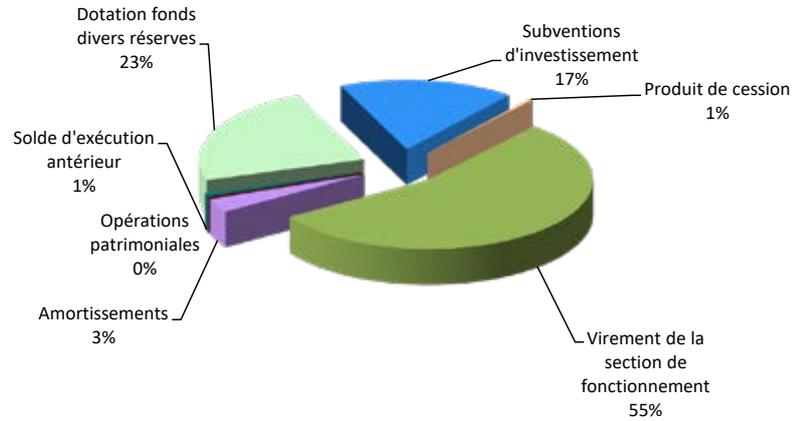


Les Finances

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Principaux travaux d'investissement prévus pour 2024

- Cabinet médical et local kiné
- Pump track
- Démolition maison Darré
- Travaux de voirie

Taux d'imposition

	Taux moyen 2023 au niveau départemental	Taux moyen 2023 au niveau national	2022	2023	2024
Foncier bâti (TFB)	45,66%	39,42%	38,15%	38,15%	38,15%
Foncier non bâti (TFNB)	61,94%	50,82%	64,17%	64,17%	64,17%
Taxe d'habitation (TH)	25,56%	24,45%	6,43%	6,43%	7,24%

Pas d'augmentation des taux de foncier bâti et non bâti. En revanche, une augmentation de la taxe d'habitation pour les résidences secondaires (THRS) (+0.81 %) a été approuvée lors du conseil municipal du 11 avril 2024 ce qui amène à un taux de 7,24 %.

Tarifs

Tarifs concessions

	Tarifs
Concession cimetière (m²)	
15 ans	40 €
30 ans	70 €
50 ans	100 €
Concession colombarium (l'emplacement)	
15 ans	250 €
30 ans	480 €
Concession cavurnes	
15 ans	350 €
30 ans	600 €

Tarifs salles festives

Ensemble des 2 salles week-end (du vendredi 17h au lundi 08h)		Tarifs
Particuliers Ossun week-end		
Location charges incluses		270 €
Caution		1 000 €
Particuliers extérieurs Ossun		
Location charges incluses		470 €
Caution		1 000 €
Petite salle week-end (du vendredi 17h au lundi 08h)		Tarifs
Particuliers Ossun week-end		
Location charges incluses		120 €
Caution		1 000 €
Particuliers extérieurs Ossun		
Location charges incluses		220 €
Caution		1 000 €

Budget participatif

Agenda culturel

Au printemps 2023, le conseil municipal d'Ossun a reconduit, pour la seconde année consécutive, le dispositif du budget participatif, « pour permettre aux Ossunois de s'impliquer dans les choix budgétaires, en proposant des projets d'intérêt général ». Le montant de l'enveloppe du budget s'élevait à 5.000 €.

Dans ce cadre, Lydie Liégey et Coline Potut, deux mamans d'élèves de l'école Paul Guth, ont proposé un projet d' « Agenda culturel pour les enfants » de 5 à 11 ans. L'idée était de permettre à l'ensemble des enfants domiciliés à Ossun d'accéder gratuitement à divers ateliers animés par des professionnels tout au long de l'année scolaire et parfois pendant les vacances.

Un atelier « théâtre d'improvisation », le plus conséquent, a ainsi eu lieu tous les mercredis à la salle festive, animé par Christophe Nogaro, professeur de théâtre. Chaque mercredi, dix enfants ont ainsi découvert les joies des mises en situation cocasses et amusantes qui caractérisent l'improvisation.

D'autres ateliers, plus ponctuels, sont venus émailler l'année :

- cirque (animé par l'école de cirque de Tarbes Passing)
- fabrication de bijoux (animé par Géraldine Chapert, restauratrice au Musée des Hussards)
- fabrication de carnet / petit livre (animé par Géraldine Chapert)
- kamishibai (théâtre de papier et contes japonais animé par la Compagnie Mille et une poussettes)

- un spectacle de marionnettes dans le cadre du Carnaval, et deux ateliers fabrication de marionnettes (animé par Suzan Egli, marionnettiste à La-Barthe-de-Neste)

Mais l'année scolaire n'est pas terminée !

Le dernier atelier, intitulé « Tous en scène ! », initiation à la comédie musicale, sera animé par Raphaèle Belliard, musicienne et professeure de musique à Bagnères-de-Bigorre, le samedi 1er juin prochain.

Nous remercions vivement la municipalité d'avoir eu l'initiative de ce dispositif de budget participatif, qui a permis aux enfants d'Ossun d'accéder à de nouvelles activités culturelles et artistiques, gratuites et à deux pas de chez eux !

Lydie et Coline



Découverte des plantes sauvages

Toujours dans le cadre du budget participatif, un autre projet avait été retenu, à savoir « Connaître et cohabiter avec les plantes sauvages de nos rues ». Pour cela deux déambulations dans nos rues ont été ouvertes à tous les habitants le mardi 14 mai et le mercredi 15 mai. Ces déambulations ont été accompagnées et commentées par le centre Permanent d'Initiation à l'environnement de Bagnères de Bigorre.

COMMUNICATION

PanneauPocket

Afin d'informer et d'alerter ses administrés, la mairie d'Ossun a décidé depuis quelques années de s'abonner à l'application PanneauPocket.

A ce jour, 59 % des foyers de la commune consultent panneaupocket.

Pour y accéder, vous pouvez télécharger l'application en recherchant PanneauPocket depuis « Play Store », « AppStore » ou « AppGallery » sur votre smartphone ou sur votre tablette.

Vous pouvez également accéder à Panneau Pocket depuis votre ordinateur en cliquant sur le lien suivant <https://app.panneaupocket.com/>



Cycle ski

Le cycle ski, mis en place depuis plusieurs années, maintenant, prend une belle tournure. Ces six séances sont organisées conjointement avec la commune d'Azereix, la fédération Léo Lagrange et par leur intermédiaire l'Ecole de Ski Français.

L'organisation de ces sorties et la communication (souvent de dernière minute du fait des aléas climatiques) est réglée de main de maître par la Fédération Léo Lagrange.

Cette année, c'est plus d'une vingtaine d'enfants des deux communes et des 3 écoles qui ont profité de ce cycle. Tous les niveaux étaient représentés, des débutants pour une première approche du ski jusqu'aux confirmés.

La bonne humeur, le dynamisme et la motivation sont toujours au RDV lors des sorties. Les accompagnateurs de Léo Lagrange et les parents qui ont eu la gentillesse de les accompagner peuvent en témoigner.

La cérémonie de remise des étoiles a été l'occasion de visionner les exploits des enfants sur les skis mais surtout de récompenser les progrès faits au cours de leurs séances.



Les explorateurs scientifiques au centre de loisirs

Comment développer l'esprit scientifique et l'éveil au monde qui nous entoure ? Telle fut la question que s'est posée l'équipe d'animation.

Au travers de ces réflexions, les animateurs ont proposé des ateliers autour de la sensibilisation aux différents phénomènes qui nous entourent dans notre quotidien (force magnétique, attraction, polarisation, effets climatiques, ...).

La trentaine d'enfants de 3 à 11 ans accueillie sur la semaine du 8 au 12 avril ont profité de ces différentes animations ainsi que de l'intervention de l'association « les petits débrouillards ». Cette dernière a proposé des expériences ludiques autour de la chimie pour les plus de 6 ans et les plus jeunes ont été sensibilisés aux 4 éléments.

Ludopia, parc multi-sensoriels, fut le lieu privilégié pour compléter cette thématique. Les enfants ont apprécié la roue, le pump track, la boîte de nuit sensorielle, le labyrinthe, le parcours dans le noir ainsi que de multiples activités et de jeux en bois.

Le partenariat avec l'EHPAD Saint Joseph d'Ossun a été une réussite, malgré des énigmes pas toujours faciles et

Jeunesse

tous les enfants sont revenus avec un œuf en chocolat. Certains y sont retournés dès le lendemain matin pour partager un moment convivial autour de créations manuelles. Des complicités avec les résidents se sont créées. Pendant ce temps, les autres enfants ont réalisé des gâteaux multicolores à partager pour le goûter. La semaine fut riche en découverte et la réflexion des animateurs fut largement atteinte.



Ecole Saint Joseph

Durant cette période, les élèves de l'école St Joseph ont continué à travailler sur le projet de l'année scolaire : L'Art

C'est lors d'un vernissage que les enfants ont exposé leurs œuvres d'Art. Papa et Maman ont pu admirer le travail de leur enfant : peintures, tableaux, maquettes...

Mais également, lors d'un concours de dessin sur le printemps dans le monde, les élèves ont dévoilé leur talent aux résidents de l'EHPAD St Joseph.

Nous continuons en faisant préparer à nos danseurs en herbe les chorégraphies pour la kermesse de l'école.



Ecole Paul Guth

Déjà la dernière période de classe pour nos écoliers. Une année encore riche.

La découverte ou redécouverte des contes traditionnels a jalonné notre année de la maternelle au CM2. Pour certains, notamment pour les plus jeunes, la magie du théâtre des nouveautés a opéré et l'interprétation donnée par une conteuse dans le cadre des contes en hiver a fini de les charmer. Le dernier axe de travail et la finalisation de ce projet se fera le mardi 28 mai à 20 heures à la salle des fêtes avec notre chorale « Chœurs d'enfants ». Tous les enfants de l'école y participeront.

Année également riche au niveau sportif entre rencontres rugbyistiques inter écoles, escalade, cross et animation tennis par exemple. Nous remercions d'ailleurs les clubs qui sont venus donner de leur temps aux élèves et aux enseignants. Nous félicitons de nouveau les élèves de CM2 qui ont brillamment décroché la 3ème place à la coupe du monde des écoles.

Notre école étant bilingue, les enfants ont couru avec plaisir et entrain pour la Passem et la préservation de la langue occitane. Ils nous ont ensuite offert un très beau concert avec des poésies mises en chansons par

Jérôme Carrère.

Labélisée Génération 2024 et année des Jeux Olympiques, les danses de la fête de l'école seront donc sportives. La date est fixée au samedi 22 juin.

Avant cela, les CMI-CM2 participeront à une classe découverte en Aragon du 15 au 17 mai. Ils devraient avoir de magnifiques souvenirs.



Nos champions du tournoi de rugby inter-écoles



Carnaval Maternelle



Carnaval sous le signe des contes pour l'équipe

Les sportifs qui se sont illustrés

Voilà la fin de l'aventure des Championnats du monde 2024 de BMX.

Un immense BRAVO à Tom CARBO, vice-champion du monde de BMX ainsi qu'à Noëlie CARBO qui a atteint les quarts de finale de la compétition!!!



Les Associations

Une première pour Ossun Pétanque

Le mercredi 13 et le jeudi 14 mars 2024, Ossun Pétanque avait Rendez-vous au Stado pour disputer le championnat départemental dans la catégorie Doublette Vétérans (60 ans et +).

5 équipes représenter le club pour un total de 137 engagées sur les 50 clubs du département.

Après la phase de poules seules 2 équipes avaient le droit de poursuivre la compétition.

L'équipe composée de Régis Favaro et Lucien Sutra devait s'incliner à la partie pour revenir le lendemain contre les futurs finalistes.

L'équipe composée de Michel Larroque et Marc Ufferte, après un début difficile, finit par gagner et s'offre le droit de revenir le lendemain matin.

Le 14 mars, les choses sérieuses commençaient puisqu'ils ont affronté en 16^{ème} de finale l'équipe de Trie/Baise, finaliste l'année dernière et ce fut une simple formalité.

La suite de la journée fut presque un long fleuve tranquille, enchaînant les victoires les unes après les autres.

La finale devait donc opposer notre équipe à l'équipe d'Argelès Gazost et au dire des joueurs et du public ce fut la plus facile, permettant aux notres de donner le 1^{er}

titre de Champion départemental au club.

Malheureusement ce titre pour l'instant ne donne pas accès au Championnat de France.

Félicitations à eux et félicitations aussi aux 3 autres équipes du club :

Gilles Berdet et Jean-Dominique Rossini, Francis Alves et Bernard Montero , Éric Guerrin et Thierry Far.



Micro-Crèche las Pimparelas

Une immersion culturelle au cœur de l'enfance

Au sein de notre micro-crèche, les tout-petits bénéficient d'une expérience éducative unique, alliant activités ludiques et découverte du monde.

De multiples intervenants spécialisés animent des ateliers de chants, livres ou comptines signées pour stimuler le développement des enfants.

Parmi les projets phares de la crèche, la semaine dédiée au Portugal a enchanté petits et grands, avec des activités variées mettant en lumière la culture et les

traditions de ce pays. Prochainement, c'est l'Italie qui sera à l'honneur, avec une semaine riche en découvertes culinaires, artistiques et musicales.

Cette approche pédagogique novatrice permet aux enfants de s'ouvrir au monde qui les entoure, tout en s'amusant et en développant leur curiosité. Une véritable immersion culturelle dès le plus jeune âge, pour des souvenirs inoubliables et des apprentissages enrichissants.



Décoration du métro de Lisbonne



Collage du crépon sur les drapeaux Portugais

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

Au quotidien, le CCAS organise une action globale de prévention dans la commune en partenariat étroit avec les organismes publics et privés.

Assister les familles dans l'exercice de leurs droits sociaux et la constitution de leurs dossiers de demande d'aide financière en leur offrant un soutien pour les démarches administratives.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 05.62.32.88.01 et demandez Mme GOMEZ.

Devenez bénévole à l'ADMR OSSUN OUEST

Nous recherchons de nouveaux bénévoles, futurs membres de notre Conseil d'Administration, pour épauler l'équipe de 14 bénévoles déjà en place et prendre part aux projets qui s'inscrivent dans notre plan de développement. Notre Association joue un rôle prépondérant dans la vie quotidienne des habitants, souvent les plus fragiles, des 7 communes couvertes par l'Association.

Être bénévole dans notre Association, c'est agir en proximité, selon vos désirs, vos disponibilités et votre enthousiasme, dans le secteur du médico-social et surtout intégrer une équipe conviviale et pleine d'envie.

Si cela vous intéresse pour apporter des idées, de l'énergie et des connaissances de terrain supplémentaires, venez nous rencontrer : nous vous ferons des propositions de mission aussi variées que les visites à domicile, la gestion du personnel, la gestion financière, etc..., en fonction de vos attentes, de vos centres d'intérêt et du temps que vous souhaitez y consacrer.

Nous contacter

ADMR OSSUN OUEST
Monsieur René ESPINOSA
Maison des Services
2 bis, Rue Richelieu
65380 OSSUN

Tél. 05 62 32 82 22 ou 06 72 50 20 06

Une belle illustration du dynamisme de l'association.



Remise officielle de véhicules aux salariés en présence des élus locaux et des bénévoles grâce au soutien du Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées.

MANIFESTATIONS

Cérémonies du 24 mars et du 08 mai



Groupe des médaillés



Cérémonie du 24 mars 2024

La cérémonie de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc fut célébrée à Ossun le dimanche 24 mars 2024. À l'issue de cette cérémonie, s'en est suivie une remise de décoration à 5 récipiendaires.



Cérémonie du 8 mai 2024



La cérémonie de commémoration du 79ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945 s'est déroulée le mercredi 8 mai 2024.

Nouvelle ère pour la Rampe Ossunoise

La dernière Assemblée Générale de la Rampe Ossunoise était annonciatrice de nouveautés, les promesses ont été tenues lors du Gala Annuel du 21 avril dernier.

Avec un répertoire renouvelé et, comme annoncé, des chants plus dynamiques, les chanteurs ont enthousiasmé le public de la salle des fêtes, qui les en a remerciés par ses applaudissements fournis, et même en se levant!

Il faut dire que l'énergie débordante de leur nouvelle cheffe de chœur Audrey Idiart est communicative. Elle met le public à contribution pour son plus grand plaisir, accompagnée par les talentueux guitaristes Nicolas et Jean-Jacques.

Les chanteurs de la Rampe donnent maintenant rendez-

vous à leurs fidèles spectateurs pour le Feu de la Saint Jean, qu'elle animera au pied de la salle des fêtes le 15 juin prochain, en compagnie de nos incontournables Vaillants d'Ossun.



MANIFESTATIONS

La Passem à OSSUN : l'occasion d'animation autour de langue occitane

Le 30 avril, sur les coups de 16h, La Passem est venue faire une jolie boucle dans le centre d'Ossun.

La Passem est une course de 1100 kilomètres qui parcourt toute La Gascogne. Il s'agit d'amener le Ligam, un bâton sculpté et décoré contenant un message secret à travers tout le parcours en changeant de relayeur chaque kilomètre.

Cette année, et pour la première fois, la Passem est partie de Tarbes et est arrivée à Mont-de-Marsan.

Chaque kilomètre est acheté au tarif de 100€ par des associations, particuliers, entreprises, groupement de personnes. La recette de ces ventes sert à promouvoir les projets autour de la langue et la culture occitane. À Ossun, plusieurs associations, groupement de parents et élus se sont regroupés afin de participer à la manifestation et les 4 kilomètres du village ont facilement et largement été couverts.

Dès l'entrée du village côté Azereix, le premier km ossunois a été couvert par Jérôme Carrère (à l'initiative du projet pour notre village) accompagné de quelques copains, c'est au relais suivant qu'Emilie Favaro et les élèves de la classe bilingue de l'école Paul Guth sont entrés dans la course. Cette jolie troupe est passée devant l'école puis fait le tour

du centre bourg pour revenir devant l'école et redonner le Ligam à maîtresse Pauline, qui a continué la boucle toujours accompagnée de tous les enfants jusqu'au rond-point de la route de Juillan. Et les enfants ne s'arrêtaient plus et ont accompagné Sarah Sarres jusqu'à Tarmac. Un passage très remarqué d'autant qu'il avait lieu aux heures de pointe !!!

Une fois le Ligam parti chez nos voisins juillanais, la soirée n'était pas finie !

Les enfants de la classe bilingue ont fait une représentation de chants occitans de leur composition suite à un projet mené par Jérôme Carrère dans le cadre scolaire. Il s'agissait de mettre en musique des poésies sur les 4 saisons.

Une belle représentation avec des enfants très appliqués et des parents fiers des prouesses de leurs enfants.

Pour clôturer cette soirée, place aux chants et à la musique : Los deth quinze d'Aussun ont entamé une cantèra avec alternativement les musiciens qui faisaient danser les petits et grands danseurs des Vaillants d'Ossun mais pas que !

Pour la restauration, ce sont les Vaillants d'Ossun qui ont assuré la cuisine, le service des repas et des boissons.



Esthéticienne

Je m'appelle Camille, esthéticienne diplômée d'Etat, riche de 10 années d'expérience et passionnée par mon métier.

J'ai travaillé en parfumerie institut, en parapharmacie et en onglerie.

Depuis le 15 janvier 2024, je propose mes services à domicile dans une atmosphère de bien-être et de détente.

J'ai acquis un savoir faire et me forme régulièrement aux nouvelles techniques afin de vous apporter les meilleures prestations.

Je vous accueille sur rendez-vous au 06-25-01-08-36 selon vos disponibilités du lundi au vendredi de 9h à 19h et le samedi de 9h à 13h au 30 rue du 14 juillet à Ossun.

Au plaisir de vous voir bientôt.

Camille



Ouverture du gîte BordaRosa à Ossun

Surplombant le village et la plaine, avec les Pyrénées en toile de fond, la ferme de la côte de Pomies a été longtemps une belle endormie. Tous les ossunois la connaissent et les chanceux qui l'ont visitée s'émerveillent de la vue exceptionnelle. Paul Guth, illustre écrivain ossunois, s'était déjà ému au siècle dernier de son panorama majestueux, quand il y avait encore des pommiers dans le coteau (merci à André notre ex-correspondant presse pour l'anecdote).

Cette ferme, nous avons eu la chance de l'acheter à M. Menginou il y a 3 ans dans le but d'en faire un lieu convivial. « Nous » c'est un groupe de 5 familles habitant le village, qui s'est fédéré autour de ce projet de gîte de tourisme. Nous avons imaginé un lieu pouvant rassembler des tribus aussi grandes que la nôtre, avec l'envie de promouvoir à notre échelle, notre territoire, notre commune, notre beau département des Hautes-Pyrénées.

Durant ces 3 années de rénovation, nous avons mis de côté nos loisirs et nos week-ends pour œuvrer ensemble de la pioche aux pinceaux. Nous avons rencontré des hommes et des femmes qui ont cru à notre idée et nous ont épaulés.

Maintenant ça y est, le gîte BordaRosa est ouvert depuis avril 2024, avec une capacité de 22 couchages, une salle de réception en pierres apparentes, une piscine, un boulodrome, un espace de détente cosy et tout le confort... Nous avons hâte d'accueillir nos hôtes qui pourront profiter de ce lieu unique et vivre des moments inoubliables ici à Ossun face aux Pyrénées.

Si vous avez des questions n'hésitez pas



[gitebordarosa](https://www.instagram.com/gitebordarosa) ou contact@bordarosa.fr



Concours illuminations

Décorations de Noël

Cette année, le conseil municipal a décidé de mettre à l'honneur les maisons les plus joliment décorées à l'occasion des fêtes de fin d'année.

En ce mois de décembre, où les journées raccourcissent, les couleurs et les lumières installées dans vos maisons et sur vos portails égayaient des quartiers entiers.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous avons arpenté, avec les membres de la commission, les rues du village. Nous avons pu recenser plus d'une trentaine de maisons décorées (plus ou moins).

Faire un choix s'est avéré très compliqué car les goûts et les couleurs...

Nous n'avons pas pu rester sur le schéma classique du podium de remise des récompenses.

Alors, nous avons réinventé en distinguant un trio gagnant et un trio disons secondaire.

Commençons par le trio secondaire, à égalité :

- Monsieur et Madame BOURGADE
- Monsieur et Madame NETO
- Monsieur et Madame TRISH



Et sur le haut du plateau, nous avons :

- Mr et Mme CARDESSE avec une très jolie décoration sur le thème blanc avec des illuminations sur l'ensemble de la maison et du jardin. Pas besoin d'éclairage public à côté !

- Mr et Mme CARRERE avec des couleurs dans tous les sens qui reflètent bien l'esprit joyeux des fêtes de fin d'année. Le quartier de Sesteux a vraiment la palme des décos !

- Mr et Mme LAVIT qui ont su faire une décoration sur leur maison, dans leur jardin mais aussi sur la rue et leur portail et recréer quasiment un village de Noël dans leur jardin.

Bravo à vous tous !

Nous espérons que ce concours incitera d'autres habitants à décorer les maisons pour garder cette touche de gaieté pendant l'hiver.



Tribune des élus de Ossun 2020

Groupe OSSUN 2020 : Michel HOURNÉ – Stéphanie ARMAU – Christian FOURQUET – Isabelle SARRES.
e-mail : ossun_2020@laposte.net

Nous consacrerons cette tribune à l'attractivité et à la qualité de vie dans notre village.

Mais tout d'abord, l'actualité avec l'incendie de la maison Laventure et d'une grange annexe derrière la pharmacie a causé de la peine à bien des familles ossunois tant la famille Laventure a œuvré pour la commune. L'incendie a déprécié la valeur de la propriété et une enquête de gendarmerie est en cours. La commune est en passe de signer l'acte d'acquisition. C'est peut-être déjà fait. Notre proposition visant à la réhabiliter en résidence senior pour personnes autonomes reste pertinente à nos yeux. Nous espérons un débat préalable avant toute décision. Faire de notre centre-bourg un lieu de vie intergénérationnel participera à l'attractivité de notre commune.

L'attractivité, parlons-en. Ce n'est pas une fin en soi bien sûr mais elle traduit le dynamisme de la commune, et la qualité de vie. Des nuages viennent toutefois obscurcir l'horizon : un médecin qui cesse son activité cet été sans remplacement connu, aucun repreneur pour le bar-restaurant, l'étude notariale fermée, l'absence de correspondant presse.

Heureusement, Ossun est toujours riche de ses associations et de ses bénévoles. Leurs activités tournent à plein régime et participent au dynamisme et à la renommée de la commune. Encore merci à toutes les associations sportives, culturelles, festives et thématiques, et surtout à leurs bénévoles, de faire vivre et aimer le village.

Malheureusement, on parle moins d'Ossun dans la presse. Ces associations ont perdu leur porte-voix. Figure du village, André Baget, racontait à sa façon la vie du village dans la presse depuis de nombreuses années. Il a quitté sa fonction. Présent à toutes les manifestations, prenant son rôle à cœur, sa verve manquera

Tribune des élus de Ossun 2020

à beaucoup de lecteurs ossunois. Nous lui tirons notre chapeau.

Et une nouvelle inquiétude majeure voit le jour. La commune a décidé à la va-vite en quelques jours de définir deux zones d'accélération de projets agrivoltaïques : l'une à 400 mètres des maisons au Sud du village sur 40 à 50 ha entre la route de Lourdes et les chemins de Sesteux et de la Courbe – l'autre de 120 ha sur toutes les terres cultivables des plateaux de Palomières et de Sérix. Lors de la réunion publique du conseil municipal fin janvier, au moment où nous commençons à évoquer l'impact agricole, le maire a stoppé notre expression par un « *ça suffit, on passe au vote* ». L'exposé de nos arguments valait pourtant un examen approfondi et un débat de fond tant les enjeux sont nombreux : impacts paysagers catastrophiques sur ces 2 sites très prisés

des promeneurs – richesse patrimoniale et historique du plateau de Sérix (notamment dolmen classé monument historique) – non conformités réglementaires au PLUi et aux codes de l'énergie ou de l'urbanisme – impacts sur l'agriculture (maintien des activités agricoles, implantation de jeunes agriculteurs) – ruralité de notre territoire – impacts non évalués (faune, flore, zone humide, santé, état des terres après chantier, connexions électriques, démantèlement, recyclage ...).

Notre position est claire : non à la précipitation uniquement motivée par des rentes financières – priorité à l'installation de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments communaux et parkings publics (aucune installation actuellement, ni aucun projet connu) – études d'impacts complètes avant toute définition de zones agrivoltaïques – respect des règles en vigueur.

Tribune de la majorité municipale



Les élus de la majorité municipale : Benoît **ABADIE** – Ludovic **AYLIES** – Christelle **BARREAT** – Victor **BEGUE** – Francis **BORDENAVE** – Jean-Louis **BOUSQUET** – Jérôme **CAUSSIEU** – Gérard **CHA** – Emilie **FAVARO** – Monique **GOMEZ** – Rose-Marie **GRENOUILLET** – Solange **GUIRAUTE** – Christian **IBRARD** – Françoise **PICAUT** – Geneviève **TRICOIRE**

Nous avons été élus sur un projet. À ce jour, beaucoup a été réalisé malgré les crises qui se sont succédées depuis 2020. Certains demandent beaucoup de temps à cause des lourdeurs administratives pour mettre en œuvre le projet et le financer. D'autres sont sur le long terme (centre bourg).

Depuis le début du mandat nous avons fait l'acquisition de plusieurs biens au centre bourg (cabinet médical, maison DARRE, maison CAILLE) et nous avons conclu une convention avec l'EPF Occitanie afin d'acquérir les biens vacants situés quai de la Moselle et de définir le projet avec la collectivité et des bailleurs sociaux.

Il y a aussi ce qui ne se voit pas, dont on entend parler mais qui n'intéresse pas grand monde sauf les personnes impactées comme par exemple l'aménagement foncier dont la procédure a débuté en 2012 et qui s'est terminée en 2023, améliorant significativement, pour la majorité, le foncier des exploitations agricoles. Le PLUI qui a été contesté par des personnes qui n'en mesurent pas les effets à venir, ce qui risque de compromettre nos projets futurs. L'eau avec l'aboutissement de l'interconnexion et les travaux de réfection des réseaux.

Notre commune est attractive et dynamique, de nom-

breux nouveaux Ossunois sont arrivés dans notre commune car ils y ont fait construire ou y ont acquis un bien immobilier. Les demandes de logement locatifs ne peuvent pas être toutes satisfaites par manque de logements et ce malgré les quelques 80 logements sociaux.

Le Bar-Restaurant a fermé, si aucun repreneur ne s'est fait connaître jusqu'à présent, nous espérons qu'il sera vite repris car ce commerce peut être rentable et c'est un lieu de vie important. En l'absence de repreneur, le site risque de perdre sa fonction et sera réhabilité. Dans ce cas, la commune souhaite racheter la licence, mais il faudra trouver un bâtiment approprié, nous avons fait des propositions en réunion privée du Conseil Municipal. Qu'est-ce qui est le plus attractif pour une commune, une résidence sénior (il y en a déjà une gérée par l'EHPAD et il y a aussi une maison de retraite de 90 lits) ou un Hôtel Bar Restaurant qui est aussi un lieu de vie intergénérationnel ? Le débat reste ouvert !

Sans surprise l'opposition a voté contre les budgets prévisionnels 2024, c'est de bonne guerre ! Si nous pouvons comprendre qu'ils ne votent pas la section investissement, il est quand même très surprenant de voter contre les subventions aux associations, les salaires, le fonctionnement des services scolaires et périscolaires, les achats pour la cantine etc... il en est de même pour le budget annexe forêt communale au motif qu'il n'y a pas d'emplacement de parking de prévu, tables etc...

Favoriser la circulation des véhicules et la fréquentation touristique de la forêt est-il compatible avec la protection de la biodiversité et la tranquillité de la faune ? Les mêmes nous reprochent l'absence de trajet vélos au départ d'Ossun et souhaitent favoriser l'accès à la forêt communale aux voitures, quelle incohérence !

CALENDRIER

MAI 2024

DIMANCHE 26

Challenge rando

JUIN 2024

SAMEDI 15

Feu de la St Jean – Rampe - Vaillants

SAMEDI 22

Fête école Paul Guth

SAMEDI 29

Kermesse école St Joseph
Rugby à 5 touches – Pyr'ainés

JUILLET 2024

VENDREDI 05

Grilladère BCO

SAMEDI 13

Cérémonie et feu d'artifice

SEPTEMBRE 2024

VENDREDI 06 – SAMEDI 07 –

DIMANCHE 08

Fête - Comité des fêtes

DIMANCHE 15

Vide grenier – Rampe Ossunoise

SAMEDI 28

Concert Lyre

DIMANCHE 29

Marché des artisans – APEL St Joseph

OCTOBRE 2024

DIMANCHE 06

Ossun en Rose

État civil

DÉCÈS

Yvonne FROMENT née MICOU			14 mars 2023
Ces décès ont été omis lors du dernier Ossunois, veuillez-nous en excuser.			
Guy DUFFAR	18 novembre 2023	Nathalie BIU	31 décembre 2023
Henriette CUYOBÈRE		Denise VERGES	16 février 2024
née ARRICAU	29 novembre 2023	Pierre SARRES	06 avril 2024
Rolande COATRINE	3 décembre 2023	Roland SARRAT	20 avril 2024
Célestine URBAIN		Alfredo NICOLETTI	29 avril 2024
née CAVERO	15 décembre 2023	Appolonie MARTY-MAHE	30 avril 2024

MARIAGES

Florence LEGUEDE et Sergio OLIVEIRA-MAGALHAES	30 mars 2024
Virginie BERGERET et Frédéric GRUGIER	20 avril 2024

NAISSANCES

Romy TRONGUET-MARTY	31 janvier 2024
Gabin MENARD	18 mars 2024
Raphaël BEAUXIS	08 avril 2024

8 naissances ont été recensées sur la commune depuis le 1^{er} janvier 2024.
Si vous souhaitez que la naissance de votre enfant soit publiée sur le bulletin municipal,
merci de donner l'autorisation de communication par mail à accueil.mairie@ossun.fr